



Commune de Léaz

N° 06/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2024 à 20h30

Date la convocation du Conseil municipal : 1^{er} février 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élue :

Valérie LOUBET

Présents : Christine BLANC -- Valérie LOUBET-- Emelyne ETIENNE -- Kévin FAVRE-- Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET -

Excusés : Valérie MAYOR donne pouvoir à Christine BLANC

Absent : Loïc NORMANT – Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN –

Objet : COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE / COMMUNE DE LEAZ REGULARISATIONS ET INSTALLATION DE NOUVELLE BORNE

Madame la Maire donne lecture de l'autorisation de travaux à passer entre la Compagnie Nationale du Rhône et la commune de Léaz, propriétaire de la parcelle B n°3, ainsi que les chemins communaux, pour la régularisation des bornes déjà implantées et la pose d'une nouvelle borne référencée n° 20 disposant d'un géo-cube (appareil de mesure permettant la géo-positionnement de la borne).

DIT :

- Qu'un procès-verbal d'état des lieux contradictoire dit « d'entrée » a eu lieu le 12/12/2023,
- Que ces installations sont nécessaires à la surveillance du glissement de terrain observé.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

APPROUVE l'autorisation de travaux annexée à la présente délibération
AUTORISE Mme la Maire à signer tout document relatif à cette demande

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET

Secrétaire de séance,



Christine BLANC

Maire,